



## Droits d'auteur de cartes postales

Par **Aryane**, le **24/07/2011** à **15:57**

Bonjour,

Mon grand-père était photographe et éditeur de cartes postales.  
Je vois souvent des cartes postales de lui, dont on vend des reproductions sur internet  
(Geneanet, Genealogie.com, Cartolis ...)

On-t-ils le droit de mettre en vente ces reproductions ?  
Mon grand-père né en 1883 est "mort pour la France" en 1915.  
Les cartes ont été éditées entre 1905 et 1914.  
Pouvez-vous me renseigner sur les droits des descendants ?  
Es-t-il possible d'empêcher ces ventes qui font perdre de la valeur aux cartes originales ?

Merci infiniment de votre réponse.